



Paris, le 7 février 2020

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Marchés clés : enfin une vision innovante du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire français !**

Le rapport identifiant les marchés clés pour « faire de la France une économie de rupture technologique » dans le cadre du pacte productif lancé par le gouvernement en avril 2019 satisfait grandement nos organisations affirment la FNSEA, la Coopération Agricole et l'ANIA.

Ce rapport remis ce matin au ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire, et à la ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, Frédérique Vidal, est le fruit du travail d'un collège d'experts, qui réunit des membres du Conseil de l'Innovation, des chefs d'entreprise, des chercheurs et des représentants d'organisations professionnelles ou environnementales.

C'est Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, qui avait été désignée en octobre 2019 par Bruno Le Maire, pour représenter le secteur agricole et agro-alimentaire au sein de ce collège d'experts.

« Nos organisations se sont fortement impliquées dès le démarrage des travaux, considérant que l'ambition du gouvernement pour augmenter la part agricole et industrielle dans l'économie française constitue une véritable opportunité pour donner à notre secteur les moyens d'enrayer son décrochage en termes de compétitivité et de balance commerciale » soulignent la FNSEA, La Coopération Agricole et l'ANIA.

Ces organisations avaient remis, fin septembre, un diagnostic sur l'évolution jugée préoccupante des parts de marché des filières françaises, en France, dans l'Union européenne et à l'International. Elles affirmaient qu'il était possible de relever le défi d'une filière agricole et alimentaire en croissance, créatrice d'emplois, de valeur ajoutée si des choix stratégiques clairs étaient opérés sans tarder par le Gouvernement.

Ainsi, la FNSEA, la Coopération Agricole et l'ANIA considèrent l'inscription dans les 10 marchés prioritaires en matière d'actions publiques de trois marchés clés qui concernent directement la production agricole et agro-alimentaire française comme un signal positif pour l'avenir de notre secteur.

Elles se félicitent que l'enjeu de « favoriser une alimentation saine et durable et contribuer à la souveraineté alimentaire mondiale » soit clairement identifié par le comité d'experts comme un enjeu majeur pour notre société et pour l'économie de notre pays. Elles notent avec

satisfaction que pour répondre à ce défi, l'agriculture de précision et les agro-équipements, les ferments, le développement de protéines pour l'alimentation humaine et animale, et le développement de produits de biocontrôle animal et végétal soient sélectionnés comme des secteurs à fort potentiels économiques, sociaux et environnementaux.

Enfin, la FNSEA, La Coopération Agricole et l'ANIA regrettent que certains marchés proposés n'aient pas été retenus comme la génétique dans le secteur animal ou végétal où les innovations sont nombreuses et à fort potentiel pour répondre aux multiples défis de l'agriculture et de l'alimentation. Pour les trois organisations « les marchés retenus répondent à la vision que nous portons de l'agriculture et de l'agro-alimentaire française, celle d'un secteur où l'innovation est centrale pour répondre aux attentes des consommateurs et de la société et replacer ce secteur à la place qu'il mérite dans l'économie de notre pays. Pour chacun de ces marchés nous espérons que le président de la République annoncera au printemps les moyens financiers alloués à la R&D ainsi que les verrous réglementaires à lever ».

**Contacts presse :**

ANIA : Sophie Ionascu - 06 81 17 94 60

La Coopération Agricole : Mélodie Deneuve - 06 89 75 30 04

FNSEA : Marion Fournier - 07 60 29 56 17